

Entretien avec Armelle Claude, architecte paysagiste

Pour vous, qu'est-ce qu'un jardin contemporain ?

Faire un jardin contemporain, c'est, contrairement à l'étymologie du terme même de jardin (« ceinture, enclos »), ouvrir un espace non seulement sur le ciel, mais aussi sur l'horizon. C'est sauter la barrière, par le regard tout au moins ! C'est s'approprier le monde alentour pour faire rentrer le paysage environnant dans son jardin.

Et, en contrepartie, c'est l'enrichir.

Quelles sont alors les limites du jardin contemporain ? Et quel paysage contemporain peut-on imaginer ?

Faire un jardin contemporain, c'est toujours et encore faire un lieu où le temps est présent, tranquille, avec la croissance lente et la mutation des saisons, où le parcours, la sensorialité, tout comme la perspective sont une manière d'appréhender l'espace, par envie ou par manque de nature – sans tomber dans l'illusoire innocence de l'état de nature. Jardin sauvage, jardin régulier, jardin paysager ou jardin japonais ? Faire un jardin juste ordinaire* et singulier, témoin d'un lieu. Les styles ou l'art de l'embellissement d'un jardin sont modernité.

Comment définiriez-vous le rôle d'un paysagiste ?

Aujourd'hui, si on veut attribuer un rôle à l'architecte-paysagiste – comme au jardinier d'ailleurs qui « fait » et à qui il arrive aussi de réfléchir – ce serait donc de jouer avec les limites de son terrain. C'est à dire penser l'espace extérieur comme une globalité unitaire où le jardin, proprement dit, se dilate à l'infini par strates successives pour révéler l'identité d'un lieu dans lequel il n'est qu'un fragment. Relative question d'échelle. La règle : l'association dynamique des végétaux. L'opportunité de saisir l'expérimentation avec la nature. On est bien loin du végétal « cache-misère » et de la « choucroute » paysagère !

Quelles particularités relate de l'aménagement d'une maison individuelle par le public ?

Ce qui différencie le projet public, ce sont, comme programme, les statuts moyens financiers et humains. Le projet de jardin au sein d'une maison individuelle, par rapport à un projet d'architecture, s'attache davantage aux textures, de couleurs, de formes. L'aménagement de parcs est essentiellement à multi-vue, et par là-même le impact. Ce qui change le statut d'un lieu, c'est l'appréhension physique d'autre part par la lecture.

L'autre particularité d'un jardin pour une maison est l'échange privilégié : peut avoir avec le jardin ne se fabrique pas. L'échange sera direct, projet.

Propos recueillis par

* « La nature ordinaire entre dans le jardin » dans le *Passif* n° 18

avivre



N°18



Plantes utilisées : rubis, rosier, rosier spéciaux, rutabas annuels